

Image not found or type unknown



Pension alimentaire a verser

Par **STEPHANE13**, le **25/02/2015** à **10:43**

[img]enola76000@hotmail.fr[/img]bonjour je donne 180e de pension alimentaire pour deux enfants a mon ex copine ont est pas passer devant un juge ont a vue sa entre nous il y a de sa 11ans aujourd huit elle me reclame 20e de plus par mois .
je travaille et je gagne 2100e par mois je vie avec ma nouvelle copine qui ne travaille pas mais qui recoi environ 500e par mois et j ai deux enfants avec ma nouvelle conjointe j ai un loyer de 840e par mois 170e elecricite 83e d impots sur le revenu 260e de credit a la consommation en fin d annee j ai aussi 650e d impots loco que je pais en une seul fois avec tous sa j ai du mal a finir les mois j aimerais savois si les 180e que je donne cest trop ou pas asser merci de votre reponse